

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 janvier 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 19 janvier 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	mairesse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

Tous les membres du conseil sont présents et renoncent au délai de convocation de cette assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse

1. Période de questions

2. Adoption de l'ordre du jour

36-01-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Période de questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Industrie de la construction dans le monde municipal
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3. Industrie de la construction dans le monde municipal

37-01-2010

CONSIDÉRANT les demandes répétées des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale pour la tenue d'une commission d'enquête publique afin de faire la lumière sur les allégations de conflits d'intérêts et de collusion dans l'industrie de la construction et dans le monde municipal;

CONSIDÉRANT que plus de 80% de la population du Québec demande la tenue d'une telle commission d'enquête;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités s'est prononcée en faveur de la tenue de cette commission;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 janvier 2010

CONSIDÉRANT que les maires de Montréal, Québec, Longueuil et Gatineau se sont aussi prononcés pour une commission d'enquête et qu'ils ont reconduit leur demande récemment;

CONSIDÉRANT que de nombreux autres élus municipaux se sont déjà prononcés en faveur d'une telle commission;

CONSIDÉRANT que la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec s'est aussi prononcée pour une telle démarche;

CONSIDÉRANT que de nombreux professionnels et entrepreneurs demandent la tenue de cette commission;

CONSIDÉRANT que le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec demande au gouvernement de tenir une commission d'enquête publique;

CONSIDÉRANT que les procureurs de la couronne du Québec vont dans le même sens.

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité que nous, élus de la Municipalité de Val-des-Lacs demandions au gouvernement du Québec de prendre rapidement les mesures nécessaires pour tenir une commission d'enquête publique dans le but de faire la lumière sur les allégations de conflits d'intérêts, de favoritisme, de menaces, de collusions entourant l'octroi des contrats dans le monde municipal ainsi que dans le domaine de la construction.

Nous rappelons au gouvernement, que cette toile de fond négative, laissant place au doute, entache le monde municipal et crée un climat de suspicion et de cynisme au sein de la population. Une commission d'enquête publique est incontournable pour redonner confiance aux citoyens et citoyennes face aux administrations municipales.

ADOPTÉE

4. Période de question

5. Levée de l'assemblée

38-01-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité de levée l'assemblée. Il est 9 h 05.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général